

DELIBERATION
présentée lors de l'Assemblée Générale Statutaire
de la CCI Haute-Savoie, le Jeudi 21 Novembre 2019

Délibération relative au
SUIVI DES EMPLOIS PERMANENTS A LA CCI HAUTE-SAVOIE

CONTEXTE

Le budget étant régulièrement adopté en Assemblée Générale, aucune disposition expresse n'impose aux CCI de faire un suivi spécifique des effectifs auprès de cette Instance.

Toutefois, dans le cadre de nos processus budgétaires, il est demandé à chaque CCI de la Région Auvergne Rhône-Alpes de faire un état de ses emplois permanents.

Concernant la CCI Haute-Savoie, le nombre des emplois permanents ayant vocation à être occupés par des agents titulaires et en CDI de droit privé est, à la date de ce jour, de 77 collaborateurs.

DELIBERATION

Compte-tenu de ces éléments, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Haute-Savoie, réunie au siège, 5 Rue du 27° BCA à Annecy, le Jeudi 21 Novembre 2019,

- *après avoir entendu l'exposé de son Président Guy METRAL concernant le suivi des emplois permanents à la CCI Haute-Savoie*
- *valide le nombre des emplois permanents ayant vocation à être occupés par des agents titulaires et en CDI de droit privé, à savoir 77 collaborateurs.*

Résultat du vote

Quorum : 20

Nombre de membres : 39

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membre présents : 20

BOURRET Marie-Elisabeth, BUCHHOLZER Jean-François, CARRIER Philippe, DETURCHE Thierry, DUFOUR Annie, FEDELE Claude, FRANQUET Evelyne, GAUD Yves-Edouard, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LATHUILLE Pierre, LAVILLA Dominique, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MICHAUD Isabelle, PANTALACCI Eric, PATUEL Isabelle, PAYOT-PERTIN Henri, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard.

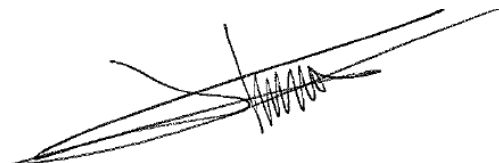
Nombre de voix pour : 20

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'absentions : 0

Nombre de refus de vote : 0

Le Secrétaire
Thierry DETURCHE



Le Président
Guy METRAL

